

Formation

# INTERVENANT(e) SPECIALISÉ(e) en atelier artistique

**i2a** - Tours (37)

**Enseignement – Animation**  
Toutes techniques artistiques



## ■ Objectifs

- Concevoir et conduire un atelier artistique (arts plastiques, musique, danse, théâtre...)
- Être en mesure de transmettre un savoir-faire artistique
- Adapter ses interventions en fonction du public accueilli,
- Mettre en œuvre et faire évoluer son projet professionnel.

## ■ Pré-requis pour l'étude du dossier

- Niveau IV minimum (BAC ou équivalent officiel)
- Expérience professionnelle de 2 à 3 années
- Au moins une pratique artistique significative (danse, musique, arts plastiques, écriture...)

# AFRATAPEM

Centre d'enseignement et de recherche  
Art / Art-thérapie

# Programme

## PARCOURS PRINCIPAL - i2a

240h

TOURS  
8 modules\*



ENSEIGNEMENT  
THÉORIQUE  
**140h**



ATELIERS DE MISE  
EN SITUATION PRATIQUE  
**100h**



STAGE EN  
MILIEU PROFESSIONNEL  
**105h à 210h**



EFFECTIF  
PAR PROMOTION  
**12 à 20**

\*Possibilité de parcours individualisé selon le profil et les objectifs du candidat (sur étude de dossier et validation par la direction).

- **Art et Humanité** – 30 h  
Acquérir une culture générale en Art et histoire de l'Art.  
Histoire des arts (arts plastiques) / Connaissance et culture générale (musique) / Introduction à l'épistémologie artistique / Objectivité/subjectivité (fond/forme).
- **Art et créativité** – 30h  
Explorer sa propre créativité pour enrichir sa pratique, améliorer ses compétences pour permettre à l'autre d'explorer sa propre créativité.  
Synesthésie et créativité / Ateliers expérimentiels autour de la créativité en arts plastiques, arts corporels et chant.
- **Techniques d'animation** – 30h  
Connaître les grands principes de l'animation et spécialiser ses compétences pour l'animation d'ateliers artistiques (musique, arts plastiques, arts corporels...).  
Les grands principes de l'animation / Présentation des ateliers / La posture d'animateur / Le choix des outils en fonction des objectifs / L'animation d'ateliers artistiques.
- **Approche pédagogique** – 30h  
Être en mesure de transmettre une technique artistique pour favoriser l'apprentissage.  
Faire émerger les connaissances / Qu'est-ce qu'être formateur ? / La prise de parole / Les grands principes de la pédagogie / Construire sa formation, la progression pédagogique, l'adaptation de la formation / Les grands principes d'animation / Les évaluations / Mises en situation des participants.
- **Conception et rédaction d'un projet** – 30h  
Améliorer ses compétences rédactionnelles ; savoir élaborer, rédiger et présenter son projet professionnel.  
Utilisation de l'outil informatique (Power Point, Word, Excel ou équivalent) / Recherche documentaire / Conception et rédaction de projet / Méthodologie de travail et aide à la rédaction / Réflexion.
- **Expression-Communication-Relation** – 30h  
Connaître les grands principes de la communication et savoir adapter sa communication et son mode relationnel à différentes situations.  
Exercices de théâtre sur la communication et la relation / Mises en situation / Gestion des conflits et médiation / Communication non violente / Expression verbale, communication orale.
- **Conduite de projet** – 30h  
Mettre en place son projet professionnel selon ses objectifs.  
Ressources humaines, financières / Communication / Aspects juridiques, administratifs et organisationnels.
- **Synthèse** – 30h  
Savoir présenter son projet en situation pratique. Valider ses compétences et son projet professionnel.  
Lien et distinction entre ateliers d'animation et ateliers d'art-thérapie / Projets personnels et mises en situation pratique / Bilan et clôture de la formation.
- **Stage pratique**  
de 105h à 210h selon l'expérience du candidat.  
Facultatif pour les personnes justifiant d'une expérience significative dans l'enseignement artistique (après avis de la commission pédagogique).

105h  
à 210h

# Programme

## MODULES COMPLÉMENTAIRES - i2a

### TOURS

9 modules au choix.



25h  
par module

- ➔ **Atelier d'art adapté aux personnes handicapées** – 25h  
Savoir adapter son projet et sa pédagogie aux personnes en situation de handicap.  
Différentes formes de handicap / Mise en place d'un atelier d'Art adapté / Projets artistiques élaborés avec des partenaires / Handicap social et atelier d'Art adapté / Mises en situation par groupe de travail.
- ➔ **L'Art dans le soin** – 25h  
Sensibiliser les participants à l'intérêt de l'Art dans les milieux de soin.  
Faire la distinction entre l'atelier d'Art, l'atelier d'expression et l'atelier d'art-thérapie  
Expérimenter les différences par des ateliers expérientiels et questionner la posture associée.  
  
**Pratique artistique, atelier initiation** (au choix)  
Découvrir une ou plusieurs techniques artistiques ciblées.
- ➔ **Chant** - 25h
- ➔ **Danse** - 25h
- ➔ **Dessin et couleur** - 25h
- ➔ **Peinture** - 25h
- ➔ **Théâtre** - 25h
- ➔ **Calligraphie** - 25h
- ➔ **Musique** - 25h

## ADMISSION

Sur dossier de candidature et entretien individuel

L'entrée en formation est soumise à l'avis favorable de la commission pédagogique.

Journées d'information-sélection en distanciel (présentation de la formation et entretien individuel) (1 jour) - 30 €

## TARIFS 2023

**Parcours principal** - 8 modules

(p.2) • à titre individuel : 4 080€

soit 510€ par module

• en financement assisté : 5 760€

soit 720€ par module

**Modules complémentaires optionnels** (p.3)

• à titre individuel : 425€ par module

• en financement assisté : 600€ par module

## FINANCEMENTS

Salarié(e), en libéral ou demandeur d'emploi, de nombreux organismes participent au financement des formations : OPCO, employeurs, Pôles Emploi, régions...

Devis et conseils sur simple demande auprès de notre service Financement.

Pour les demandes de prises en charge financières, nous vous invitons à faire les démarches au plus tôt (la réalisation et l'étude de dossier par les organismes étant parfois très longues - plusieurs mois).

Les personnes payant individuellement bénéficient d'un tarif préférentiel et procèdent au paiement au fur et à mesure du déroulement de la formation.

Ces enseignements ne remplacent pas les diplômes nationaux de danse, théâtre, musique, arts plastiques et autres formations axées principalement sur les apprentissages artistiques.



Ed.mai 2022 - Document non contractuel.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

—> **La pédagogie** s'appuie sur les compétences des participants et combine cours magistraux, études de cas, mises en situation, ateliers expérientiels, temps d'échanges et de réflexion. Le nombre de places est limité afin de favoriser l'apprentissage et le suivi de chacun.

—> **L'équipe pédagogique** est composée d'artistes musiciens, plasticiens, danseurs, formateurs, art-thérapeutes, de professionnels (assistante sociale, responsables de structures culturelles)...

*Direction générale* : Christel Letessier-Debrune et Fabrice CHARDON

*Direction pédagogique* : Fabrice Chardon, PhD, musicien, psychologue et art-thérapeute diplômé d'Université, responsable pédagogique de la formation.

*Ingénierie et coordination de la formation* : Christel Letessier-Debrune, calligraphe, formatrice, art-thérapeute diplômée d'Université.

—> Cette formation bénéficie de l'expertise et du rayonnement international de l'Afratapem.

## ÉVALUATIONS

—> Les candidats sont évalués lors des mises en situation pratiques en cours et en stage. La rédaction d'un projet professionnel permet de **valider le cursus**.

—> Chaque participant, après validation de sa formation, reçoit un certificat de compétence professionnelle d'«**Intervenant Spécialisé en Atelier Artistique**» délivré par l'Afratapem.

**Nota** : les personnes souhaitant poursuivre leur cursus en Art-thérapie et exploiter leurs compétences artistiques dans une visée thérapeutique et humanitaire, peuvent bénéficier d'un **accès privilégié** (après avis favorable de la commission pédagogique).

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

• Dans le **secteur privé ou public** : écoles d'arts plastiques, de musique, de danse, de théâtre..., centres de formation, associations culturelles, médiathèques, établissements des secteurs éducatifs, sanitaires et du social, entreprises... Enfants, adultes, personnes âgées.

• Statuts : **salarié(e)** d'une structure d'accueil (association, collectivité locale...) ou **à son compte**.

• Intitulés des **emplois** : enseignant artistique, formateur, intervenant socio-culturel, médiateur culturel, animateur d'activités culturelles et ludiques, intervenant socio-éducatif..

Référence codes ROME : K2105 - K1206 - G1202 - K1207 - K1204 - K2111

Référence code NSF 333 : Enseignement formation : production à caractère artistique

### Renseignements et inscriptions

**AFRATAPEM**

BP 50140 – 37541 St-Cyr/Loire

Tél. 02 47 51 86 20

contact@afratapem.fr

www.art-therapie-tours.net